

ANNEXE "A"

TARIFICATION / LOCATION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS

(Article 2)

LOCATION DES ARÉNAS				
ENDROITS	CLIENTÈLE	JOURS	HEURES	TARIFS
				En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Aréna de Lévis (secteur Lévis) Aréna André-Lacroix (secteur Lévis) Aréna municipal (secteur Saint-Romuald)	Générale	Lundi au jeudi	08 h à 16 h	192 \$ / h
			16 h à 23 h	225 \$ / h
			23 h à 08 h	192 \$ / h
		Vendredi	08 h à 16 h	192 \$ / h
			16 h à 00 h 30	225 \$ / h
			00 h 30 à 08 h	192 \$ / h
		Samedi	08 h à 22 h 30	225 \$ / h
			22 h 30 à 08 h	192 \$ / h
		Dimanche	08 h à 21 h 30	225 \$ / h
			21 h 30 à 08 h	192 \$ / h
Aquaréna (secteur Charny) Aréna B.S.R. (secteur Saint-Nicolas)	Générale	Lundi au jeudi	08 h à 16 h	192 \$ / h
			16 h à 23 h	225 \$ / h
			23 h à 08 h	192 \$ / h
		Vendredi	08 h à 16 h	192 \$ / h
			16 h à 00 h 30	225 \$ / h
			00 h 30 à 08 h	192 \$ / h
		Samedi	08 h à 22 h 30	225 \$ / h
			22 h 30 à 08 h	192 \$ / h
		Dimanche	08 h à 21 h 30	225 \$ / h
			21 h 30 à 08 h	192 \$ / h
Aréna de Lévis	Commission scolaire	En tout temps		102 \$ / h
Aréna André-Lacroix				102 \$ / h
Aréna municipal	Commission scolaire	En tout temps		102 \$ / h
Aquaréna		En tout temps		102 \$ / h
Aréna BSR		En tout temps		102 \$ / h
Tous les arénas	Organismes reconnus par la Ville de Lévis (après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	Du 16 août au 30 avril		90 \$ / h
		Du 24 mai au 15 août		135 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ /h
	Population en général	Du 24 mai au 15 août		180 \$ / h
	Garderies	Avant 16h00		102 \$ / h
	Club Midget AAA (selon le protocole d'entente et après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	En tout temps		143,50 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ /h
	Club Junior AA (selon le protocole d'entente et après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	En tout temps		143,50 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ /h
	Collège de Lévis	En tout temps		143,50 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ /h
	Usagers de la programmation hors glace	En tout temps		117 \$ / h
	Écoles de sports de glace offertes par les organismes partenaires	Du 24 mai au 15 août		135 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ /h

LOCATION DES PISCINES		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
		En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016
Toutes les piscines intérieures et extérieures	Générale	71,50 \$ / h (note 1)
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C et (note 1)
	Commission scolaire des navigateurs du lundi au vendredi de 8 h à 16 h	71.50 \$ / h (note 1)
Note 1 : Plus les frais de surveillance au taux de 27 \$ / h par surveillant sauveteur.		

LOCATION DE GYMNASES		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
		En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016
Tous les gymnases simples (sauf celui du Juvénat Notre-Dame)	Générale	33,60 \$ /h
	Générale (pour un terrain de badminton)	15,50 \$ /h
	Générale (la moitié d'un gymnase simple)	20,10 \$ /h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C
Tous les gymnases doubles (sauf celui du Juvénat Notre-Dame)	Générale	48,60 \$ /h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C
Juvénat Notre-Dame	Générale	67,95 \$ /h
	Générale (la moitié d'un gymnase)	41.85 \$ /h
	Générale (gymnase de soccer intérieur)	141.15 \$ /h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C

LOCATION DE TERRAINS DE SOCCER		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
		En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016
Tous les terrains	Générale (grandeur d'un terrain à 11 joueurs)	35,40 \$ / h
	Générale (grandeur d'un terrain à 7 joueurs)	23,20 \$ / h
	Générale (terrain à surface synthétique à 9 ou 11 joueurs)	35,40 \$ / h
	Générale (terrain à surface synthétique à 7 joueurs)	23,20 \$ / h
	Organismes reconnus par la Ville de Lévis dont l'utilisation est effectuée par des adultes (terrain à surface synthétique)	35,40 \$ /h
	Générale pour les non résidents (terrain à surface synthétique)	144 \$ /h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (grandeur d'un terrain à 9 ou 11 joueurs)	Voir annexe C
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (grandeur d'un terrain à 7 joueurs)	Voir annexe C
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (terrain à surface synthétique)	Voir annexe C
	Tournois (utilisation minimum de 2 terrains à raison de 5 heures minimum) (terrain à surface gazonnée)	27,60 \$ / h

LOCATION DE TERRAINS DE BASEBALL		
ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS
		En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016
Tous les terrains	Générale	35,40 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C
	Tournois (utilisation minimum de 2 terrains à raison de 5 heures minimum)	27,60 \$ / h

LOCATION DE TERRAINS DE TENNIS

ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS (taxes incluses)
		En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne) Parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur) Parc des Plateaux Parc Soleil (secteur Saint-nicolas) Parc Maréchal-Joffre (secteur Charny) Parc Champigny Parc Quatre-Saisons (secteur St-Jean-Chrysostome) Parc de l'Aréna (secteur Saint-Romuald) Parc Olympique Collège de Lévis (secteur Lévis)	Générale sans carte de membre Corporation publique ou privée « Accompagnateur » d'un participant possédant la « vignette d'accompagnement touristique et de loisirs »	12 \$ / h / terrain 4,44 \$ / h / terrain Gratuit

CARTE DE MEMBRE TENNIS		
ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS (taxes incluses)
		En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne) Parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur) Parc des Plateaux (secteur Saint-nicolas) Parc Maréchal-Joffre (secteur Charny) Parc Champigny (secteur St-Jean-Chrysostome) Parc de l'Aréna (secteur Saint-Romuald) Parc Olympique Collège de Lévis (Secteur de Lévis)	Carte de membre / 17 semaines (date d'entrée en vigueur, le deuxième lundi de mai) Enfant (10 ans et moins) Enfant (11 ans à 17 ans) Étudiant Adulte Couple Familiale	RésidentNon résident Gratuit32 \$ 32 \$48 \$ 42 \$63 \$ 67 \$101 \$ 102 \$153 \$ 123 \$185 \$
	Carte de membre / 8 semaines (date d'entrée en vigueur, le troisième lundi de juillet) Enfant (10 ans et moins) Enfant (11 ans à 17 ans) Étudiant Adulte Couple Familiale La carte de membre est valide pour tous les terrains de tennis gérés par la Ville. « Accompagnateur » d'un participant possédant la « vignette d'accompagnement touristique et de loisirs »	Gratuit 15 \$ 20 \$ 32 \$ 48 \$ 58 \$ Gratuit

LIGUE DE TENNIS		
ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS (taxes incluses)
		En vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2016
Parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne) Parc Renaud-Maillette (secteur Saint-Rédempteur) Parc des Plateaux Parc Soleil (secteur Saint-nicolas) Parc Maréchal-Joffre (secteur Charny) Parc Champigny Parc Quatre-Saisons (secteur St-Jean-Chrysostome) Parc de l'Aréna (secteur Saint-Romuald) Parc Olympique Collège de Lévis (secteur Lévis)	Participant à une ligue jeunesse	Résident 10 \$ Non résident 15 \$

LOCATION DE PATINOIRES EXTÉRIEURES		
ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS
		En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016
Toutes les patinoires extérieures	Générale	30 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS CENTRE DE PLEIN AIR – SANS COURS				
ENDROIT	ÉQUIPEMENT	TARIFS (taxes incluses) 6 ans et moins	TARIFS (taxes incluses) 7-17 ans	TARIFS (taxes incluses) 18 ans et plus
Centre de plein air de Lévis	Ensemble complet de ski ou planche	10 \$ (1 heure) 12 \$ (plus de 1 heure)	10 \$ (1 heure) 15 \$ (plus de 1 heure)	10 \$ (1 heure) 15 \$ (plus de 1 heure)
	Ski, planche, bottes ou casque seuls	5 \$	5 \$	5 \$

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS CENTRE DE PLEIN AIR - COURS DE GROUPE			
ENDROIT	ÉQUIPEMENT	TARIFS (taxes incluses) 4 ans et plus	
Ensemble complet- ski et planche	50 \$ (cours de 90 minutes ou 120 minutes pour 6 ou 8 semaines)	50 \$ (cours de 90 minutes ou 120 minutes pour 6 ou 8 semaines)	

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS CENTRE DE PLEIN AIR - COURS PRIVÉ ET SEMI-PRIVÉ		
ENDROIT	ÉQUIPEMENT	TARIFS (taxes incluses) 3 ans et plus
Centre de plein air de Lévis	Ensemble complet- ski et planche	10 \$ (1 heure) 15 \$ (3 heures) 30 \$ (6 heures)

TARIFS POUR LES COUTS EXCEDENTAIRES DES ACTIVITES SPECIALES NECESSITANT DES DEPENSES D'OPERATIONS EXTRAORDINAIRES	
PERSONNEL REQUIS	TARIFS
	En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016
Préposé à la clientèle	20,35 \$ / h
Préposé aux plateaux sportifs	27,15 \$ / h
Ouvrier d’entretien-opérateur	41,60 \$ / h